

<https://elbeuf.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article697>



Le Programme de Réussite Educatif

- Circonscription -

Date de mise en ligne : mardi 8 octobre 2024

Copyright © Éducation Nationale Elbeuf - Tous droits réservés

L'objectif principal du PRE est la prévention et la lutte contre le décrochage scolaire. Néanmoins, il vise également à accompagner les enfants et les jeunes d'une manière globale, en prenant en compte l'ensemble de leurs besoins éducatifs, sociaux et familiaux.

Pour cela, le PRE se construit autour des besoins des jeunes et de leurs familles. Il doit permettre la mise en place rapide de réponses adéquates et individualisées dans le cadre d'un parcours de réussite.

Pour ce faire, un professionnel du monde de l'enfance doit compléter une fiche de repérage et faire signer l'autorisation parentale puis transmettre ses documents à Mme Carcaly (Référente du PRE) et à M. Panou (Coordonnateur Education Prioritaire représentant l'IEN).

L'Equipe Pluridisciplinaire de Soutien (EPS) décide de l'entrée de l'enfant dans le PRE ou le redirige vers d'autres structures.